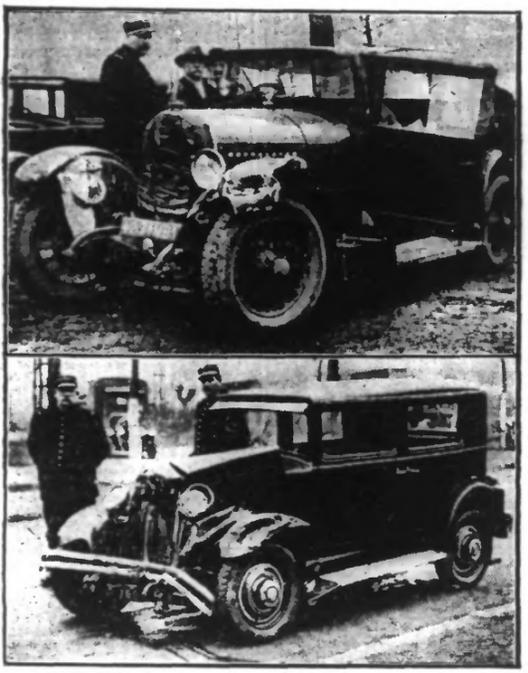


Les verglas provoquent une série d'accidents sur le grand boulevard au carrefour du Cartelet, à Wasquehal

UNE COLLISION ENTRE UNE AUTOMOBILE ET UN CAMION CHARGÉ DE BONBONNES D'ACIDE

Le charretier est très sérieusement blessé



Deux des voitures. En haut : Celle de M. Michel René. — En bas : La voiture de M. Lapère.

Samedi matin plusieurs accidents dont un très grave, se sont produits sur le grand boulevard, à Wasquehal, au lieu dit du « Cartelet », dans le quartier du Molinel.

Au moment du premier accident qui fut d'ailleurs le plus sérieux, un camion chargé de bonbonnes d'acide, sorte de grosses bouteilles de verre entourées d'une garniture d'osier protectrice, appartenant aux Etablissements de Saint-Gobain de Wasquehal et conduit par M. Henri Verdur, âgé de 68 ans, venait de franchir le pont de la gare de Wasquehal pour se rendre à Comines.

La chaussée, trempée par deux fortes pluies, appâtrée à traverser le Grand Boulevard à Wasquehal, au carrefour du boulevard de la République, a été chassée en forte déviation, lorsque ce camion chargé de bonbonnes d'acide, piloté par M. Michel René, 47 ans, artiste-peintre, domicilié à la rue de Valenciennes à Tourcoing, et dont les ateliers sont situés 52 rue de la Chaussée à Roubaix, est venu heurter violemment le milieu du camion dans un bruit formidable. L'automobile marchait à allure modérée par suite de verglas. Par suite du choc, l'infortuné charretier tomba lourdement sur le pavé, se blessant grièvement à l'épaule et à la jambe gauche, tandis que plusieurs tourterelles répandaient leur contenu sur la chaussée centrale.

Aussitôt les tampons se précipitèrent au secours de M. Henri Verdur qui fut transporté au poste de secours établi deux kilomètres plus loin, au Clos-Laroche, au café de l'Étoile, tenu par M. Léon Leven. L'accident s'étant produit à l'angle du boulevard de la République, le camion, qui avait fait un demi-tour, se trouva à l'arrêt devant l'hôpital de la Fraternité à Roubaix.

Quant au conducteur de l'automobile, il fut sérieusement contusionné à la tête et aux mains, et même brûlé légèrement par des éclaboussures d'acide provenant de bonbonnes brisées. Un de ses amis, M. Maurice Duchamp, âgé de 28 ans, qui accompagnait à l'avant de la voiture, avait aussi été blessé.

Jamais deux sans trois

Entre temps, M. Ménard, l'actif commissaire de police de Wasquehal, prévenu des faits, arrivait sur les lieux pour procéder à l'enquête d'usage. Il était là depuis quelques minutes qu'un troisième accident faillit se produire, toujours au même endroit. Une forte voiture automobile venait de Tourcoing, à bonne allure, sans trop prendre garde à la chaussée qui brillait comme un miroir. Prévoyant un nouvel accident presque inévitable, le commissaire de police lui fit signe avec la main, de très loin, de modérer son allure et de s'arrêter car une autre voiture arrivait en sens inverse.

Sur un brusque coup de frein, la voiture dérapa fortement sur le côté de la route et, prenant toute la largeur du boulevard, alla, dans un formidable tête-à-queue, s'arrêter au pied d'un arbre qui bordait les voies du tramway Tourcoing. Un grand nombre de curieux qui commencent à se rassembler autour de l'accident, se rendirent compte de la gravité de la situation. Les blessés furent transportés à l'hôpital de la Fraternité à Roubaix.

Le Comité central de la Laine prend d'importantes décisions

Le conseil de direction du Comité central de la laine, réuni sous la présidence de M. Eugène Mathon, a pris connaissance des résultats de la réunion générale des exportateurs lanières en Angleterre, tenue le matin et le soir, à l'Hotel de Ville d'Anvers, le 17 décembre. Le Comité a décidé d'adresser un télégramme de félicitation à l'Association française de la laine, fondatrice de l'Association nationale d'exportation économique pour son succès dans la lutte pour la laine française et de lui offrir un diplôme de reconnaissance.

En attendant que les négociations avec les exportateurs anglais, il a été convenu d'organiser une tournée de propagande de sang-froid et de discipline, afin d'éviter toute fausse manœuvre susceptible de compromettre la cause commune. Le conseil a décidé, avec la plus grande attention l'évolution présente de la production douanière et contractuelle de la France et les répercussions que peuvent avoir sur le marché français de la laine, les décisions prises par le Parlement britannique, le 15 décembre, qui ont permis de réorganiser le marché français en économie plus ou moins fermée. Le conseil a estimé d'importance que l'industrie lanière ne peut se procurer les matières premières qu'elle nécessite que par l'intermédiaire de la Commission spéciale.

En conséquence, ont été nommés à partir du 15 janvier 1932, M. Louis Robéché, directeur du Comité central de la laine; M. Jules Ledant, secrétaire général de l'Association française de la laine; M. Léon Serive, secrétaire général de l'Association française de la laine; M. Léon Serive, secrétaire général de l'Association française de la laine; M. Léon Serive, secrétaire général de l'Association française de la laine.

Aux assurés sociaux affiliés à « La Famille »

La Caisse primaire d'Assurances sociales « La Famille » nous prie d'informer la note suivante: Par une note précédente, nous avons signalé à nos assurés qu'ils ne devaient pas répondre aux questions qui leur seraient posées par d'autres caisses au sujet de leur affiliation. Le fait qu'ils déclinent la carte d'adhésion à nos assurances sociales d'avoir droit à toutes les prestations de la loi dans le plus bref délai.

Nous les prions donc de ne répondre qu'aux circulaires et demandes de renseignements qui leur adresseront, soit la Caisse La Famille, 26-28, rue du Château à Roubaix, soit le Service départemental des Assurances Sociales, 97, rue d'Esquermes, Lille.

Toute correspondance adressée à ces deux organismes ne doit pas être timbrée à condition que l'expéditeur indique son nom et son adresse au recto de l'enveloppe.

LA CARTE DU COMBATANT ET SES AYANTS-DROIT

La Commission instituée au ministère de la Guerre en vue de compléter la liste des ayants droit de la Carte du Combattant vient de terminer ses travaux. Les anciens combattants ou mobilisés dans des formations de l'avant qui n'auraient pas encore sollicité la carte ou auxquels elle a été, sans refus, soit retirée, soit retirée encore fixée d'une façon définitive sur leurs droits.

Mais il importe qu'ils fassent une nouvelle demande dans les conditions prescrites. Les dossiers de la Fédération Nationale des Anciens Combattants (F.N.A.C.), chausseur d'Indre, 50, à Paris (9^e), tiennent à leur disposition et leur adresse sur simple demande — contre timbre pour réponse — les renseignements nécessaires à leur dossier. Elle se charge, en outre, de toutes les formalités à remplir pour faire obtenir la carte.

Les dossiers adressés à la F.N.A.C. seront examinés dans leur ordre de réception. Il sera répondu gratuitement à toutes les demandes.

Les dossiers adressés à la F.N.A.C. seront examinés dans leur ordre de réception. Il sera répondu gratuitement à toutes les demandes.

Les dossiers adressés à la F.N.A.C. seront examinés dans leur ordre de réception. Il sera répondu gratuitement à toutes les demandes.

Les dossiers adressés à la F.N.A.C. seront examinés dans leur ordre de réception. Il sera répondu gratuitement à toutes les demandes.

AU COMITÉ ROUBAISIEEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA « GOUTTE DE LAIT »

Le tirage de la tombola trimestrielle au profit des mères de famille fréquentant les consultations de nourrissons de la « Goutte de Lait » de la rue Marie-Buade, entre la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre, aura lieu jeudi 24 décembre à 16 h. au local de la « Goutte de Lait », 31, boulevard Gambetta. Toutes les mères sont invitées à assister à ce tirage, qui aura lieu dans le vestibule de la « Goutte de Lait » où les mères peuvent venir les admirer. Ils consistent en lit d'enfant, chaise longue, chauffe-biberon, biberons, tasses, manteaux, costumes et robes d'enfant, ustensiles de ménage, etc.

Le Comité est heureux d'informer les mères de famille habitant le Nord-ouest de Roubaix, qu'il aura lieu le mercredi 23 janvier, de 10 à 11 heures, une consultation de nourrissons, au groupe d'écoles Linde, entre rue Ingré et prolongée. Il est persuadé que toutes les mères de famille, se feront un devoir de présenter leurs enfants à la dite consultation, afin de recevoir les conseils d'hygiène infantile si nécessaires aux mères pour le bon développement et la croissance normale de leurs enfants.

Le Comité rappelle en même temps aux mères de famille travaillant à l'usine, que les séances qui ont lieu à la « Goutte de Lait » les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, de 10 à 11 h., leurs sont réservées.

Bas Polur Varices. Qualités toniques supérieures. Nouveaux prix en baisse. MME VITASSE, boulevard, 126, 21873 l'Épée, Roubaix.

Le tirage de la tombola trimestrielle au profit des mères de famille fréquentant les consultations de nourrissons de la « Goutte de Lait » de la rue Marie-Buade, entre la rue de l'Industrie, de la place Notre-Dame et de la rue de Flandre, aura lieu jeudi 24 décembre à 16 h. au local de la « Goutte de Lait », 31, boulevard Gambetta. Toutes les mères sont invitées à assister à ce tirage, qui aura lieu dans le vestibule de la « Goutte de Lait » où les mères peuvent venir les admirer. Ils consistent en lit d'enfant, chaise longue, chauffe-biberon, biberons, tasses, manteaux, costumes et robes d'enfant, ustensiles de ménage, etc.

Le Comité est heureux d'informer les mères de famille habitant le Nord-ouest de Roubaix, qu'il aura lieu le mercredi 23 janvier, de 10 à 11 heures, une consultation de nourrissons, au groupe d'écoles Linde, entre rue Ingré et prolongée. Il est persuadé que toutes les mères de famille, se feront un devoir de présenter leurs enfants à la dite consultation, afin de recevoir les conseils d'hygiène infantile si nécessaires aux mères pour le bon développement et la croissance normale de leurs enfants.

Le Comité rappelle en même temps aux mères de famille travaillant à l'usine, que les séances qui ont lieu à la « Goutte de Lait » les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, de 10 à 11 h., leurs sont réservées.

Le Comité rappelle en même temps aux mères de famille travaillant à l'usine, que les séances qui ont lieu à la « Goutte de Lait » les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, de 10 à 11 h., leurs sont réservées.

Le Comité rappelle en même temps aux mères de famille travaillant à l'usine, que les séances qui ont lieu à la « Goutte de Lait » les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, de 10 à 11 h., leurs sont réservées.

plus de 400 enfants, aura lieu le 24 janvier prochain à 16 h. 30 dans la salle de la Cercle du boulevard de Strasbourg. Le concours de brillantes chanteuses et comédiennes est très bien maintenu. Une brillante tombola sera tirée entre les familles représentées.

Le Cercle Amical Flamand organise son banquet annuel pour le dimanche 27 décembre, à 13 heures, au local, 216 Wilde, rue de Lannoy, 63.

Tous les Flamands et tous ceux qui s'intéressent à la langue flamande y sont cordialement invités.

Le Cercle Amical Flamand organise son banquet annuel pour le dimanche 27 décembre, à 13 heures, au local, 216 Wilde, rue de Lannoy, 63.

Tous les Flamands et tous ceux qui s'intéressent à la langue flamande y sont cordialement invités.

Le Cercle Amical Flamand organise son banquet annuel pour le dimanche 27 décembre, à 13 heures, au local, 216 Wilde, rue de Lannoy, 63.

Tous les Flamands et tous ceux qui s'intéressent à la langue flamande y sont cordialement invités.

Le Cercle Amical Flamand organise son banquet annuel pour le dimanche 27 décembre, à 13 heures, au local, 216 Wilde, rue de Lannoy, 63.

Tous les Flamands et tous ceux qui s'intéressent à la langue flamande y sont cordialement invités.